



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1728 JEUDI 25 AVRIL 2013



JUSTICE

Acaj condamne l'attitude des magistrats à travailler à l'encontre des lois

La violation flagrante des droits fondamentaux des personnes mises en cause paraît être le lot quotidien de l'appareil judiciaire congolais gangrené par la subjectivité dans l'analyse de certains faits portés à son jugement. L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) qui a fait ce constat s'est appuyé sur le harcèlement judiciaire dont est actuellement l'objet le député Diomi Ndongala ainsi que douze défenseurs des droits de l'homme de la province du Bandundu.

Pour cette ONG, l'arrestation du député équivaut à un enlèvement du fait qu'elle a été effectuée nuitamment sur fond de violence, sans mandat, ni un quelconque dossier au Parquet général. Tout en dénonçant la condamnation des défenseurs des droits de l'homme précités intervenue à l'issue d'un procès injuste et inéquitable, l'Acaj sollicite du gouvernement la libération du député, des membres de son parti et des activistes des droits de l'homme condamnés.

Page 12

MUSIQUE

Gasandji, nouvelle figure de la world music

La chanteuse dont le nom signifie « Celle qui éveille les consciences » effectuera une tournée européenne où elle va se produire dans plusieurs festivals de musique afin de présenter son nouvel opus. Celui-ci contient onze titres dont « Nalingi yo » qui est une déclaration d'amour envers sa fille dont la naissance a bouleversé sa vie. « Gasandji », tel est l'intitulé de cet album éponyme qui est un mélange de chanson française, de jazz, de folk et de rumba congolaise.

Chacune des chansons de l'album s'inscrit dans une démarche humaine et universelle avec l'amour comme soubassement. Pour cette chanteuse qui s'inspire des traditions puisées de l'Afrique profonde, la musique est un moyen de soigner son intérieur et de créer le lien avec elle-même et son public.

Page 14

RÉVISION DU CODE MINIER

Le secteur privé se concerte sur l'avant-projet

Le forum de 48 heures axé sur les questions minières a démarré hier à l'hôtel Memling et devrait aboutir à termes à l'établissement d'une feuille de route du secteur minier, filière par filière, en prévision de la reprise des rencontres périodiques avec le ministère des Mines. Pour le président de la Chambre des Mines de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), le processus de révision devrait s'inscrire dans un schéma qui permettra aux opérateurs du secteur d'être plus concurrentiels sur le marché international. Aussi a-t-il invité le gouvernement à bien intégrer dans ses projections l'impact de la révision du Code minier sur l'attractivité des investisseurs et le climat des affaires. Pour sa part, le vice-président national de la FEC en charge des Mines a appelé à une lecture critique de l'avant-projet du gouvernement ainsi qu'à une évaluation de la rentabilité des projets en cours et des nouveaux investissements.

Page 12



Une vue des participants

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'INTERVENTION DES FARDC

Premier acte prévu au mois de septembre



Des éléments de l'armée nationale

En attendant que la réforme des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) soit effective, l'heure est au renforcement de ses différentes unités en vue d'accroître leurs capacités d'intervention. C'est sous ce registre qu'il faudra placer les grandes manœuvres militaires annoncées pour le mois de septembre. Il s'agit, d'après des sources proches de l'état-major des Fardc citées par l'Observateur, des exercices militaires terrestres, fluviaux et lacustres de grande envergure qui permettront de mieux jauger le niveau de professionnalisation de l'armée nationale en conformité avec sa mission régalienne de sauvegarde de l'intégrité territoriale. Pendant que se précise l'imminence du déploiement de la Brigade d'intervention spéciale chargée de traquer les forces négatives à l'est du pays, les Fardc dont on attend une contribution efficace dans ce processus se sont déjà inscrites dans une logique de requalification de leurs structures et d'assainissement de leurs effectifs. Objectif recherché : bâtir une armée réellement professionnelle, républicaine, dissuasive, restructurée et intégrée.

SUSPENSION DE LA RDC DE L'ITIE

La société civile prône la réalisation des recommandations dans le délai imparti

Dans un communiqué publié au début de la semaine, les organisations de la société civile engagées dans le processus de l'Initiative de transparence des industries extractives (Itie) en RDC ont pris acte de la décision de la suspension du pays de cette initiative pour une année. Ces organisations estiment que ce temps devra être mis à profit pour améliorer la concrétisation du processus et revisiter les rôles des organes chargés de sa mise en œuvre. Dans cette optique, ces organisations ont relevé l'urgence de l'évaluation de la matérialisation de l'Itie pour que les parties prenantes puissent identifier les forces et les faiblesses de la mise en œuvre et du fonctionnement des organes du processus en RDC. « Cette évaluation doit aboutir à des recommandations pouvant permettre au Congo de devenir pays conforme après les douze mois de suspension », ont appuyé ces ONG.

Page 13